

Du cercle des connaisseurs à l'espace public des citoyens

Les conditions et les enjeux dans lesquels se sont inscrites les réflexions sur la diffusion de l'art et des pratiques culturelles dans la dernière partie du XX^e siècle ont profondément changé. Non seulement parce que le monde a changé, mais parce que la place de l'art et de la culture dans les pratiques sociales ne peuvent rester en l'état de la réflexion : elles doivent être examinées à la lumière des enjeux d'aujourd'hui.

La saisie de l'art comme activité autonome — dans sa nature et son pouvoir — son rapport à la culture et au "politique", son aire de diffusion et ses modes de production et de réception ont profondément été modifiés. Si le développement des techniques est une des raisons reconnues de ces modifications, l'usage, la réception, l'appropriation des techniques en sont d'autres moins immédiatement évaluées.

Mon intervention s'orientera autour de l'impensé des politiques de démocratisation culturelle

Les politiques de démocratisation culturelle ne se sont que très rarement préoccupées d'intervenir sur les conditions d'usage et d'appropriation des phénomènes artistiques. La question de l'éducation artistique XE "éducation artistique" demeure le chaînon manquant entre la transmission des savoirs et la diffusion des œuvres.

Les objets culturels ne sont pas des objets comme les autres. Les objets culturels relèvent de l'échange : d'un échange sensible, d'un échange symbolique : de l'échange résultant d'un sens partagé et de la jouissance d'être en accord avec les autres récepteurs et en résonance avec l'objet artistique.

1° L'espace clos de la démocratisation culturelle

La plupart des expressions et des actions artistiques et culturelles du XX^e siècle se sont confrontées à la question de la réception et de la valeur d'usage des œuvres. L'accessibilité de l'œuvre n'est pas seulement déterminée par les conditions de l'offre.

La démocratisation culturelle doit être examinée dans son rapport avec les stratifications sociales. En faisant de la culture un objet de sa politique, l'État français se donne, dans les années soixante un nouveau moyen :

- d'assurer la cohésion nationale ;
- d'orienter les transformations sociales ;
- de définir des pôles d'identification.

2° Les deux aspects de la démocratisation culturelle

Les interventions et les compétences publiques en matière culturelle trouvent leur justification à travers le double aspect de la culture : valeur symbolique représentant une identité collective, elle se réalise, en particulier, dans les œuvres artistiques ; valeur d'échange et d'interaction, elle se manifeste par son pouvoir de transformation des comportements et des sensibilités.

La démocratisation culturelle et les objectifs qui lui ont été fixés ont sans cesse oscillé entre ces deux approches.

En résumé la notion de démocratisation culturelle s'est réduite à la dimension de la diffusion de la culture, considérée comme un ensemble d'œuvres légitimes du patrimoine classique et

contemporain. Elle s'est donc identifiée à une politique de diffusion et d'accès aux œuvres.

Les exigences d'aujourd'hui

Ces enjeux sont multiples et ils sont liés : esthétiques, sociaux, politiques... Ils doivent s'appréhender dans la problématique du *Vivre-ensemble* dans un monde globalisé où les identités individuelles et collectives, — dans leur expression et leur reconnaissance — demeurent le fondement d'une démocratie où formation de la personne, construction de Soi et responsabilité modifient les frontières entre privé et public ; entre les disciplines artistiques ; entre, lieux de production et lieux de diffusion...